



Votre Guide pour la préparation et le dépôt d'une demande de brevet

À destination des établissements
universitaires et de recherche
(Cadre juridique algérien)



Dr. Mansour Amira, Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques (CRSP).
Pr. Outili Nawel, Université de Constantine 3 Salah Bounnider.

Votre Guide pour la préparation et le dépôt d'une demande de brevet



Table des matières

1. Notions fondamentales sur les brevets
2. Identification et qualification d'une invention
3. Recherche de l'état de l'art
4. Déclaration d'une invention
5. Structure d'une demande de brevet
6. Rédaction des revendications
7. Procédure de dépôt en Algérie
8. Examen de la demande de brevet et délivrance
9. Le recours et les voies de contestation en matière de brevet
10. Dépôt régional et international
11. Valorisation et transfert de technologie
12. Ressources officielles et outils d'accompagnement
13. Annexe

PREFACE

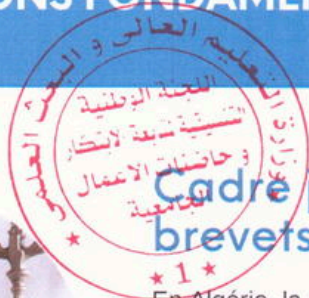
Le présent guide a pour objectif d'accompagner les établissements universitaires et de recherche dans la compréhension et la mise en œuvre des démarches liées à la demande de brevet, depuis l'identification de l'invention jusqu'à sa valorisation, conformément au cadre juridique algérien relatif à la propriété industrielle.

Il vise à :

- harmoniser les pratiques de dépôt de brevets au sein des établissements universitaires et de recherche ;
- fournir une méthodologie opérationnelle pour la préparation d'une demande de brevet ;
- renforcer le rôle des structures d'accompagnement, notamment les Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI).



NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES BREVETS



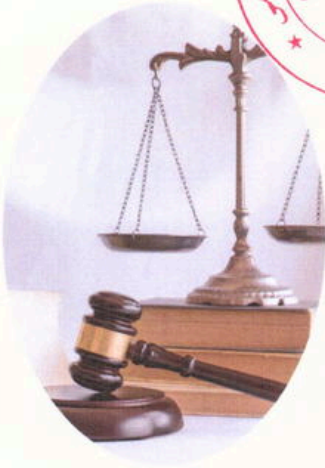
Cadre juridique algérien applicable aux brevets

En Algérie, la protection des inventions est régie principalement par :

- **Ordonnance n° 03-07 du 19 juillet 2003**, modifiée et complétée, relative aux brevets d'invention ;
- Les textes d'application pris par l'**Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI)** ;

Au sens de l'ordonnance n° 03-07, on entend par :

- **Invention** : une idée d'un inventeur qui permet dans la pratique la solution d'un problème particulier dans le domaine de la technique.
- **Brevet ou brevet d'invention** : un titre délivré pour protéger une invention nouvelle impliquant une activité inventive et susceptible d'application industrielle. Une invention peut porter sur un produit ou un procédé.



Qu'est-ce qu'un brevet d'invention ?

Un brevet d'invention est un titre de propriété industrielle **délivré par l'INAPI**, qui confère à son titulaire un **droit exclusif** sur une invention, pour une **durée limitée** et sur un **territoire déterminé**, en contrepartie de la divulgation complète de cette invention au public.

Le brevet ne confère pas un droit d'exploiter automatiquement l'invention, mais un **droit d'interdire** à des tiers de fabriquer, utiliser, offrir à la vente, vendre ou importer l'invention protégée sans autorisation.

Dans le contexte académique, le brevet constitue un outil central de :

- **protection des résultats de la recherche,**
- **valorisation économique des innovations,**
- **transfert de technologie vers le secteur socio-économique.**

Finalité et rôle du brevet dans le milieu académique



Sécurisation juridique

Protection des inventions contre l'appropriation illégale



Valorisation des résultats

Exploitation des inventions pour des gains financiers



Attractivité pour les partenaires

Attirer les investisseurs et les partenaires industriels



Préservation de la nouveauté

Maintien de l'exclusivité avant la publication



Reconnaissance institutionnelle

Valorisation des contributions des chercheurs

Le brevet s'inscrit ainsi comme un complément stratégique à la publication scientifique, et non comme un obstacle à la diffusion des connaissances.



NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES BREVETS

Conditions de brevetabilité

Pour être brevetable, une invention doit satisfaire cumulativement à trois conditions fondamentales.

1. La nouveauté

Une invention est considérée comme nouvelle si elle n'est pas comprise dans l'état de la technique à la date de dépôt de la demande de brevet.

L'état de la technique comprend :

toutes les connaissances rendues accessibles au public dans le monde, par écrit, oralement ou par usage

- les publications scientifiques,
- les brevets antérieurs,
- les communications, thèses, posters, conférences ou mises en ligne.

2. L'activité inventive

Une invention implique une activité inventive si elle ne découle pas de manière évidente de l'état de la technique pour une personne du métier.

Cela signifie que l'invention :

- ne constitue pas une simple optimisation évidente,
- ne résulte pas d'une combinaison banale de connaissances connues,
- apporte une solution technique non évidente à un problème technique identifié.

⚠ Toute divulgation (publication, thèse soutenue, communication orale, poster, dépôt de rapport) avant le dépôt détruit la nouveauté.

3. L'application industrielle

Une invention est susceptible d'application industrielle si elle peut être fabriquée ou utilisée dans tout type d'industrie, y compris l'agriculture, l'énergie, l'environnement, les technologies de l'information, les matériaux ou les procédés industriels.

Dans le contexte académique, cette condition est généralement satisfaite dès lors que l'invention :

- peut être reproduite,
- présente une utilité technique concrète.

👉 Il est important de noter que seules les solutions techniques sont brevetables, et non les idées abstraites.

Ce qui n'est pas brevetable (selon le droit algérien)

Les brevets d'invention ne peuvent pas être obtenus pour :

- 1° les principes, théories et découvertes d'ordre scientifique ainsi que les méthodes mathématiques ;
- 2° les plans, principes ou méthodes en vue d'accomplir des actions purement intellectuelles ou ludiques ;
- 3° les méthodes et systèmes d'enseignement, d'organisation, d'administration ou de gestion ;
- 4° les méthodes de traitement du corps humain ou animal par la chirurgie ou la thérapie ainsi que les méthodes de diagnostic ;
- 5° les simples présentations d'information ;
- 6° les programmes d'ordinateurs ;
- 7° les créations de caractère exclusivement ornemental.

Checklist brevetabilité

☐ Solution technique ☐ Nouvelle ☐ Non évidente ☐ Reproductible ☐ Utilité industrielle



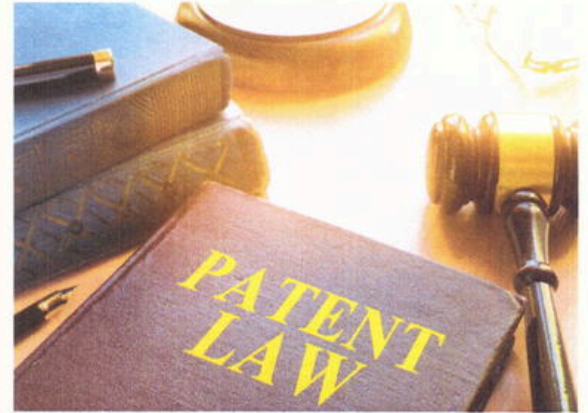
NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES BREVETS

Droits conférés par le brevet

Le brevet confère à son **titulaire** :

- un droit exclusif d'exploitation sur le territoire concerné,
- la possibilité de concéder des licences (exclusives ou non),
- le droit de céder le brevet,
- un moyen juridique pour agir en cas de contrefaçon.

Dans le cas des **inventions académiques**, ces droits sont **exercés par l'établissement, selon la politique de propriété intellectuelle** de l'institution.



Durée et portée territoriale du brevet

La durée de protection est de **20 ans à compter de la date de dépôt**, sous réserve du **paiement des annuités**.

- Le brevet est un **droit territorial** :
- un brevet délivré en Algérie ne produit d'effet que sur le territoire algérien.

Pour une protection à l'international, des dépôts doivent être envisagés dans d'autres pays ou via des systèmes internationaux appropriés.

Qu'est-ce qu'une invention ?

Une invention peut être définie comme **une solution technique à un problème concret**, apportant un avantage nouveau et non évident par rapport à l'état de la technique.

Types d'inventions fréquentes

- 1. Compositions ou composés chimiques** : Cette catégorie concerne notamment les domaines pharmaceutique, biotechnologique, des matériaux et de la pétrochimie.
- 2. Molécules isolées et caractérisées** : Les molécules isolées de leur environnement naturel peuvent être brevetables à condition d'être **clairement caractérisées** et associées à une fonction ou une **utilité précise**.
- 3. Procédés** : Méthodes de fabrication, procédés expérimentaux ou industriels. Une même demande peut protéger à la fois un produit et le procédé permettant de l'obtenir ou de l'utiliser.
- 4. Dispositifs et systèmes** : Instruments, machines, outils ou dispositifs électroniques.
- 6. Organismes et séquences génétiques** : La brevetabilité du matériel génétique dépend des législations nationales. Lorsqu'elle est admise, la séquence doit être associée à une fonction technique déterminée. Les séquences génétiques existant à l'état naturel, sans fonction définie, sont généralement exclues de la brevetabilité.

Exemples d'inventions

- 1. Pharmaceutique** : Un procédé innovant de fabrication de comprimés à libération prolongée.
- 2. Mécanique / Industrie** : Un moteur à haut rendement énergétique avec un système de refroidissement optimisé.
- 3. Agroalimentaire** : Un emballage intelligent régulant l'humidité pour prolonger la durée de vie des produits frais.
- 4. Informatique / TIC** : Une application de traitement d'images avec IA permettant l'identification automatique d'objets.
- 5. Énergie / Environnement** : Un procédé de recyclage des eaux usées pour usage industriel ou agricole.

✳️ **Logiciel** :

logiciel seul → non brevetable ;

logiciel intégré à un procédé technique → potentiellement brevetable.



IDENTIFICATION ET QUALIFICATION D'UNE INVENTION

Signes révélateurs d'une invention potentielle



Cas pratique 1:

Un laboratoire universitaire développe un nouveau capteur de pollution de l'air utilisant un matériau composite inédit.

Questions CATI :

- Le capteur fonctionne-t-il réellement ?
- Le matériau composite est-il déjà connu ou publié ?
- Existe-t-il un avantage technique par rapport aux capteurs existants ?

Action recommandée :

- Compléter la déclaration de l'invention
- Lancer une recherche d'antériorités
- Décider du dépôt du brevet avant toute publication

Critère de l'unité de l'invention

Une demande de brevet doit porter sur une seule invention ou sur un groupe d'inventions étroitement liées par un concept technique nouveau et inventif commun.

Exigences principales :

- L'invention principale ou les inventions multiples doivent partager un lien inventif commun.
- Les revendications supplémentaires doivent être unies par une caractéristique technique nouvelle et inventive.

Exemples :

Un inventeur met au point un procédé de conservation des fruits et un emballage innovant pour fruits frais.

- Ici, si l'emballage est spécifiquement conçu pour optimiser le procédé de conservation, les deux inventions peuvent être incluses dans la même demande. Si l'emballage est générique et applicable à d'autres produits, il devra être déposé séparément.

Un inventeur développe un nouveau type de moteur et propose simultanément un système de refroidissement innovant et une méthode d'assemblage robotisée.

- Analyse du critère d'unité : Le moteur et le système de refroidissement peuvent être considérés comme étroitement liés si le refroidissement améliore directement la performance du moteur (lien inventif commun). En revanche, la méthode d'assemblage robotisée, bien qu'utile, ne partage pas le même concept inventif et devrait faire l'objet d'une demande séparée.



IDENTIFICATION ET QUALIFICATION D'UNE INVENTION

Importance de la recherche d'antériorité

La recherche d'antériorité est une étape essentielle avant le dépôt d'une demande de brevet. Elle permet de vérifier que l'invention est effectivement nouvelle au regard de l'état de la technique existant. Cette démarche contribue à :

- limiter les risques de rejet de la demande pour absence de nouveauté,
- réduire les conflits potentiels avec des titulaires de brevets antérieurs.

Exemple :

Une recherche d'antériorité peut révéler qu'un procédé de conservation des fruits par enrobage naturel a déjà été décrit dans un brevet étranger. Cette information permet à l'inventeur d'adapter son procédé, par exemple en modifiant la composition de l'enrobage ou les conditions de traitement, afin de cibler des caractéristiques non divulguées et ainsi préserver la nouveauté de l'invention.

Évaluation de l'activité inventive

L'activité inventive vise à déterminer si une invention constitue une avancée technique réelle par rapport à l'état de la technique, et si elle ne découle pas de manière évidente des connaissances existantes pour un homme du métier.

L'évaluation repose sur le test de non-évidence, qui consiste à se demander si, à la date de dépôt, un expert du domaine aurait pu parvenir facilement à l'invention à partir des informations accessibles au public.

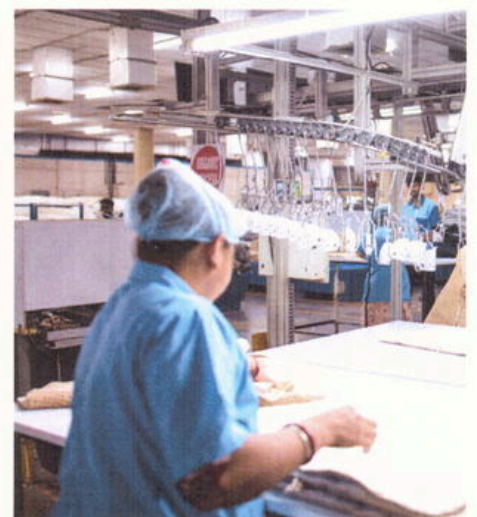
Cette évaluation s'effectue généralement en trois étapes :

- **Identification de l'état de la technique pertinent** (brevets, publications, produits existants) ;
- **Analyse des différences techniques** entre l'invention et ce qui est déjà connu ;
- **Appréciation de la motivation de l'homme de l'art**, notamment la possibilité évidente de combiner des éléments connus pour aboutir à l'invention.

Exemple :

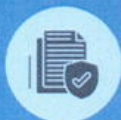
Un inventeur développe un procédé de séchage de fruits permettant de mieux préserver les vitamines tout en réduisant le temps de traitement. L'état de la technique montre que le séchage à l'air chaud et le séchage sous vide sont déjà connus séparément.

L'examineur analyse alors si la combinaison de ces techniques aurait été évidente pour un homme du métier. Si la solution proposée repose uniquement sur une simple combinaison connue, sans effet technique inattendu, l'activité inventive peut être refusée. En revanche, si le procédé repose sur des paramètres spécifiques ou une séquence de traitement particulière produisant un effet technique surprenant (meilleure conservation nutritionnelle non prévisible), l'invention peut être considérée comme impliquant une activité inventive.



Apport du CATI :

Le CATI aide l'inventeur à identifier l'effet technique distinctif, à le formuler correctement dans la demande de brevet et à démontrer en quoi la solution ne découle pas de manière évidente de l'état de la technique.



IDENTIFICATION ET QUALIFICATION D'UNE INVENTION

Caractéristiques clés de l'applicabilité industrielle

Pour être considérée comme applicable industriellement, une invention doit répondre aux conditions suivantes :

- **Praticabilité** : l'invention doit pouvoir être fabriquée ou utilisée dans un contexte industriel, que ce soit par la production d'un produit à l'échelle industrielle ou par la mise en œuvre d'un procédé ou d'une méthode dans un environnement professionnel.
- **Répétabilité** : l'invention doit pouvoir être exécutée de manière fiable et reproductible. Une solution qui ne fonctionne que dans des conditions exceptionnelles ou non maîtrisables ne satisfait pas à ce critère.
- **Utilité** : l'invention doit présenter une utilité concrète et identifiable, en apportant une réponse technique à un problème pratique dans un domaine donné, et non se limiter à un concept purement théorique.

Exemple :

Un inventeur conçoit un nouveau mécanisme de transmission destiné aux machines industrielles, permettant de réduire les pertes d'énergie et l'usure des composants. Ce mécanisme peut être fabriqué à l'aide de procédés industriels classiques, assemblé sur des équipements existants et fonctionner de manière fiable sur de longues périodes.

Ainsi, l'invention remplit les critères d'applicabilité industrielle :

- elle est praticable, car elle peut être produite et intégrée dans des machines industrielles ;
- elle est répétable, car son fonctionnement peut être reproduit de manière constante sur différents équipements ;
- elle est utile, car elle améliore l'efficacité énergétique et la durée de vie des systèmes mécaniques.

Le critère de suffisance de la divulgation

Une demande de brevet doit fournir une description claire et complète de l'invention, permettant à toute personne compétente dans le domaine de la reproduire sans effort excessif.

Exigences principales :



Description détaillée

Présenter toutes les étapes du procédé ou les caractéristiques du produit.

Illustrer l'invention avec des modes de réalisation pratiques.

Exemples concrets



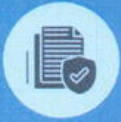
Reproductibilité

Garantir que l'homme du métier puisse reproduire l'invention à partir des informations fournies.

Exemple :

Formulation de médicaments : Si un brevet revendique une nouvelle formulation de médicament, la demande doit inclure les proportions des ingrédients, le procédé de fabrication, ainsi que les conditions spécifiques (température, pH, etc.) pour reproduire la formulation.

✳ Fournissez des exemples numériques (ex. : "10-20% de principe actif X, 5-10% excipient Y à 37°C et pH 6,5-7,5") et des tests comparatifs prouvant l'avantage inventif ; les CATI aident à valider cela avant dépôt à l'INAPI. Une recherche d'antériorité préalable renforce la suffisance de divulgation en contextualisant la nouveauté.



IDENTIFICATION ET QUALIFICATION D'UNE INVENTION

Brevet et publication scientifique : articulation et bonnes pratiques

Dans le milieu académique, il est essentiel de concilier :

- la protection par brevet,
- et la publication scientifique.

Une fois la demande de brevet déposée :

- la publication devient possible,
- la diffusion scientifique n'affecte plus la validité du brevet.

Les CATI jouent un rôle clé dans l'accompagnement des chercheurs pour gérer ce calendrier.

⚠ La règle fondamentale est la suivante :
Déposer avant de publier.

Erreurs fréquentes chez les chercheurs

- Publier avant dépôt
- Confondre idée et invention
- Décrire sans définir le problème technique
- Sous-estimer la valeur économique

Cas pratique 2

Un enseignant-chercheur développe un nouveau matériau isolant.

Questions CATI :

- Est-ce une solution technique ?
- A-t-elle été publiée ?
- Apporte-t-elle un avantage mesurable ?

Action recommandée :

- Recherche d'antériorités
- Déclaration d'invention
- Décision de dépôt



Cas pratique 3 : Innovation logicielle

Une équipe développe un algorithme de traitement d'images médicales, intégré à un dispositif de diagnostic.

- L'algorithme seul n'est pas brevetable.
- L'intégration dans le dispositif technique permet de qualifier l'invention.

Action recommandée :

- Décrire le fonctionnement technique dans le brevet
- Déposer la demande avant toute communication publique

Rôle du chercheur et du CATI dans cette étape :

- **Chercheur** : documenter clairement l'invention, identifier les inventeurs, éviter les divulgations prématurées.
- **CATI** : conseiller sur la brevetabilité, réaliser une recherche d'antériorités, aider à rédiger la déclaration de l'invention et à planifier le dépôt.



RECHERCHE DE L'ÉTAT DE L'ART

Avant de commencer, recherchez l'état de l'art

Avant d'envisager le dépôt d'une demande de brevet, il est essentiel de passer par **une phase d'analyse préalable de l'idée**. Cette étape permet de **clarifier la solution proposée**, de vérifier son existence dans l'état de la technique et d'évaluer son caractère potentiellement innovant. Les actions suivantes guident le porteur de projet, de manière méthodique et accessible, depuis la formulation simple de l'idée jusqu'à la comparaison objective avec les solutions déjà connues.

Étapes de vérification de la nouveauté

1. Décrire l'idée

Écrivez en 3 lignes :

- le problème concret que vous voulez résoudre
- la solution technique que vous proposez
- ce que votre solution fait mieux ou différemment.



2. Vérifier l'existence de la solution

Cherchez si :

- quelqu'un a déjà proposé la même solution
- la même méthode, le même procédé ou le même système existe

3. Chercher intelligemment

Ne cherchez pas le nom de votre invention

Cherchez :

- la fonction (à quoi ça sert)
- le principe technique
- des synonymes.



4. Comparer la solution

Concrètement :

Prenez 3 ou 4 solutions existantes

Comparez :

- comment ça fonctionne
- avec quels moyens techniques
- quel résultat est obtenu

👉 La nouveauté repose sur la différence technique, pas sur l'idée.

Le CATI et l'INAPI vous accompagnent :

- Vous accompagne dans la recherche de l'état de l'art
- Vous aide à interpréter les résultats
- Vérifie les risques de divulgation
- Vous guide vers la déclaration d'invention

CATI



- Met à disposition des bases brevets
- Met à disposition des bases scientifiques
- Il est possible de demander une recherche d'antériorité
- Vous assiste dans votre recherche brevet

INAPI

in pi

Où chercher ?

- ✓ Dans les brevets (prioritaire)
- ✓ Dans les articles scientifiques
- ✓ Dans les solutions industrielles
- ✓ Dans Tout ce qui a été rendu publique

Question clé :

Qu'est-ce que ma solution fait techniquement que les autres ne font pas ?



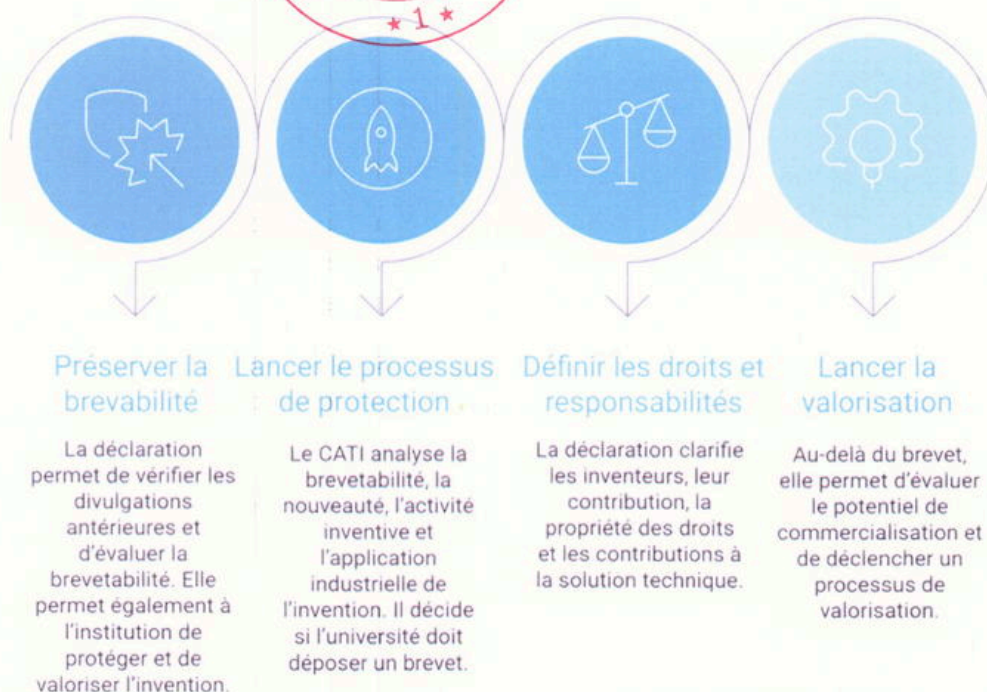
DÉCLARATION D'UNE INVENTION

Qu'est-ce qu'une déclaration d'invention ?

Une **déclaration d'invention** est un **document formel et confidentiel** par lequel un inventeur (ou un groupe d'inventeurs) informe le **CATI** de l'existence d'une invention potentiellement brevetable, en fournissant les **informations essentielles** sur cette invention avant toute divulgation publique.

Elle **ne remplace pas une demande de brevet**, mais elle représente le **point de départ institutionnel** du processus de protection et de valorisation au sein de l'université.

Pourquoi déclarer une invention ?



👉 Elle aide à déterminer :

Si l'invention remplit les conditions pour être brevetée
Quelles formes de protection sont les plus appropriées

Que contient une déclaration ?

Qu'est-ce qui doit être déclaré ? (Contenu d'une déclaration)

- ✓ **Identification** : Inventeurs, contributeurs, contribution, affiliations
- ✓ **Définition de l'invention** : Titre, problème technique, solution proposée.
- ✓ **Informations techniques détaillées** : description, TRL, application industrielle, état de l'art et solutions existantes
- ✓ **Brevetabilité** : Nouveauté, divulgation, publication, droits des tiers.
- ✓ **Valorisation** : secteurs intéressés, dépenses, financement, accompagnement

🔴 La demande de brevet se construit avec l'inventeur.

Le CATI peut demander

- Clarifications techniques
- Variantes ou alternatives techniques
- Données expérimentales supplémentaires
- Précisions sur les applications



DÉCLARATION D'UNE INVENTION

Comment la déclaration est-elle traitée ?



Processus de décision

ÉVALUATION STRATÉGIQUE (Au-delà de la technique)

Le CATI évalue aussi

- ✓ L'intérêt de protection par brevet
- ✓ Le potentiel de valorisation
- ✓ Les coûts de dépôt et de maintien
- ✓ Les pays ou zones stratégiques

Décisions possibles

- ✓ Brevet national
- ✓ Extension internationale (PCT)
- ✓ Autre forme de protection
- ✓ Publication sans brevet

DÉCISION INSTITUTIONNELLE

Qui décide ?

- ✓ L'institution, selon sa politique PI
- ✓ Sur recommandation du CATI

Décisions possibles

- ✓ Lancer une demande de brevet
- ✓ Reporter le dépôt (données insuffisantes)
- ✓ Ne pas breveter (motivé)

Important

- ✓ La décision est argumentée
- ✓ Les inventeurs sont informés

Que faire si la demande de brevet est rejetée ?

Alternatives possibles:

- Secret industriel
- Amélioration de l'invention
- Publication scientifique
- Création d'entreprise

Relation entre la déclaration et la brevetabilité

La déclaration me donne-t-elle une protection juridique ?

Non, mais c'est la base documentaire et stratégique pour préparer un dépôt de brevet et protéger l'invention.

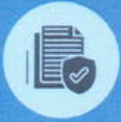
Pourquoi déclarer avant de parler de mon invention ?

Pour éviter qu'elle ne perde sa nouveauté et pour organiser le dépôt avant publication.

Comment la déclaration m'aide-t-elle stratégiquement ?

Elle aide à déterminer si l'invention est brevetable et quelles protections sont les plus appropriées.





STRUCTURE DÉTAILLÉE D'UNE DEMANDE DE BREVET

Une demande de brevet est un document juridique et technique. Sa structure est normalisée au niveau international (OMPI, PCT) et reprise au niveau national (INAPI). Elle comprend un titre, domaine technique, état de la technique, but, essence (description détaillée / modes de réalisation), revendications, résumé et dessins optionnels. Chaque partie joue un rôle précis et doit être rédigée avec rigueur.

Titre de l'invention

Objectif

Identifier clairement l'objet technique de l'invention.

Ce qu'il faut écrire

- Un titre court, précis et technique
- Décrire l'objet principal et son domaine
- Sans termes commerciaux ou vagues

Erreurs fréquentes à éviter

- Titre trop long
- Titre marketing ou promotionnel
- Mention d'avantages (« révolutionnaire », « innovant »)

Exemple simplifié

- ✗ Système révolutionnaire pour purifier l'eau
- ✓ Procédé de purification de l'eau par filtration membranaire

Domaine technique

Objectif

Délimiter le champ technologique concerné, facilitant la classification IPC/CPC pour recherche antériorité.

Ce qu'il faut écrire

- Le secteur technique concerné
- Un ou deux paragraphes
- Les problèmes résolus.

Erreurs fréquentes à éviter

- Description trop large ou trop vague
- Mélanger domaine technique et avantages

Exemple simplifié

La présente invention concerne le domaine du traitement de l'eau, et plus particulièrement les procédés de dessalement utilisant des membranes.

État de la technique

Objectif

Montrer ce qui existe déjà et justifier l'existence d'un problème technique.

Ce qu'il faut écrire

- Résumer 2-4 antériorités clés (numéros brevets, auteurs)
- Mentionner leurs limites ou inconvénients

Erreurs fréquentes à éviter

- Ignorer l'antériorité (risque refus nouveauté)
- Dénigrer explicitement une invention antérieure
- Révéler involontairement la nouveauté

Exemple simplifié

Les procédés de dessalement connus consomment une quantité élevée d'énergie, ce qui limite leur utilisation à grande échelle.

But de l'invention

Objectif

Exprimer clairement le problème technique à résoudre.

Ce qu'il faut écrire

- Un ou plusieurs objectifs techniques
- En lien direct avec les limites de l'état de la technique

Erreurs fréquentes à éviter

- But commercial ou économique
- Multiplication excessive des objectifs

Exemple simplifié

L'invention a pour but de proposer un procédé de dessalement réduisant la consommation énergétique.

☞ La qualité d'une demande de brevet repose autant sur la structure que sur la cohérence entre toutes ses parties.



STRUCTURE DÉTAILLÉE D'UNE DEMANDE DE BREVET

Énoncé des figures (le cas échéant)

Objectif

Présenter de manière claire l'ensemble des figures

Ce qu'il faut écrire

- Une liste numérotée de toutes les figures
- Identification par numéro (Figure 1, Figure 2, etc.)
- La description est courte, factuelle et neutre

Erreurs fréquentes à éviter

- Détailler excessivement les figures
- Modifier la numérotation entre dessins et description
- Introduire de nouveaux éléments non décrits ailleurs

Exemple simplifié

Figure 1 : Vue schématique générale du dispositif selon l'invention

Figure 2 : Coupe transversale du dispositif illustré à la figure 1

Essence de l'invention

Objectif

Permettre à un homme du métier de la reproduire.

Ce qu'il faut écrire

- Description complète et claire
- Étapes, composants, paramètres
- Plusieurs modes de réalisation possibles

Erreurs fréquentes à éviter

- Description incomplète
- Oublier des paramètres essentiels

Exemple simplifié

Selon un mode de réalisation, la membrane est constituée de trois couches disposées successivement...

Résumé

Objectif

Abrégé technique pour bases de données et examen rapide.

Ce qu'il faut écrire

- 100 à 150 mots
- Résumé du problème et de la solution, avantages clés, mots-clés.

Erreurs fréquentes à éviter

- Copier les revendications
- Ajouter de nouveaux éléments

Exemple simplifié

L'invention concerne un procédé de dessalement permettant de réduire la consommation énergétique grâce à...

Dessins (si nécessaires)

Objectif

Illustrer schémas, courbes ou flux pour clarifier description complexe.

Ce qu'il faut écrire

- Schémas clairs et numérotés
- Référencés dans la description
- Noir et blanc

Erreurs fréquentes à éviter

- Dessins illisibles non référencés
- Superflus sans valeur ajoutée
- Incohérence avec la description

Exemple simplifié

Figure 1 : schéma du système de filtration selon l'invention.

Apport du CATI :

Une demande de brevet bien rédigée augmente les chances de brevetabilité

La qualité de la rédaction technique et des revendications est cruciale pour la sécurité juridique et le succès de la protection.

Un brevet accepté avec des revendications bien construites est beaucoup plus facile à licencier

Le CATI assure :

- Accompagnement dans la rédaction du brevet
- Relecture technique et juridique



RÉDACTION DES REVENDICATIONS

La rédaction d'une revendication de brevet suit l'**article 22 de l'ordonnance n° 03-07**, exigeant **clarté, concision et support par la description** pour définir précisément la portée de protection. Les revendications délimitent l'étendue du monopole, avec une indépendante (principale) et des dépendantes ; elles doivent être unies par un concept inventif commun (unité d'invention, art. 22).

Rôle juridique des revendications

Les revendications constituent l'**élément central et juridiquement déterminant** de la demande de brevet. Elles définissent l'**étendue exacte de la protection juridique** conférée par le brevet.

- Seules les caractéristiques techniques énoncées dans les revendications sont protégées.
- La description et les dessins servent à **interpréter** les revendications, mais **ne les remplacent pas**.
- En cas de litige, c'est le contenu des revendications qui permet de déterminer l'existence ou non d'une contrefaçon.



👉 **Principe clé : Ce que vous publiez, vous le perdez ; ce que vous revendiquez, vous le protégez.**

Structure type d'une revendication

Chaque revendication est rédigée sous la forme d'une phrase unique et numérotée.

Une revendication comporte généralement :

1. **Un préambule** (objet connu ou contexte),
2. **Une partie caractérisante**, introduite par une **phrases de transition**.

La phrase de transition est une phrase brève ou souvent un mot tel que "comprenant", "consistant" ou "incluant", « caractérisé par », « caractérisé en ce que »,

Préambule

Définit la catégorie de l'invention (par exemple, un appareil, un procédé, un système)

Partie caractérisante

Énumère les éléments constitutifs de l'invention



Phrase de transition

Ce terme introduit les éléments spécifiques de l'invention

Bonnes pratiques de rédaction des revendications

Clarté

Les revendications doivent être :

- claires,
- précises,
- sans ambiguïté.

À éviter :

- termes vagues (« environ », « optimal », « meilleur »),
- formulations subjectives ou promotionnelles,
- résultats sans moyens techniques.

✓ **Préférer des termes techniques mesurables et objectifs.**

Portée suffisante

Les revendications doivent :

- couvrir le **cœur technique de l'invention**,
- sans être inutilement limitées,
- tout en restant **soutenues par la description**.

⚠ Une revendication trop étroite :

- facilite le contournement par des tiers.

⚠ Une revendication trop large :

- risque le rejet pour absence de nouveauté ou d'activité inventive.

✓ **L'objectif est de trouver un équilibre entre protection et validité juridique.**



RÉDACTION DES REVENDICATIONS

Quel type de revendication de brevet devrais-je inclure dans ma demande ?

Revendication indépendante

La revendication indépendante :

- Définit l'invention dans ses caractéristiques techniques essentielles.
- Ne renvoie à aucune autre revendication.
- Fixe la portée principale de la protection.

Elle peut porter sur :

- un produit,
- un procédé,
- un dispositif,
- ou une utilisation.

En général, une demande comporte au moins une revendication indépendante.

Revendication dépendante

La revendication dépendante :

- Se rattache à une revendication précédente (indépendante ou dépendante).
- Ajoute une ou plusieurs caractéristiques techniques supplémentaires.
- Précise, restreint ou améliore l'objet revendiqué.

Elle permet de :

- renforcer la protection,
- créer des positions de repli en cas de rejet partiel.

Exemples simplifiés

Exemple 1 : Revendication indépendante

1. Dispositif de réduction de la consommation d'eau destiné à être intégré dans un robinet, **caractérisé en ce qu'il** comprend un corps tubulaire comportant un insert interne pour modifier le flux.

Exemple 2 : Revendication dépendante

2. Dispositif **selon la revendication 1**, dans lequel l'insert interne est réalisé en matériau polymérique.

Exemple 3 : Revendication dépendante supplémentaire

3. Dispositif **selon l'une des revendications précédentes**, dans lequel l'insert interne présente une structure hélicoïdale.



Erreurs fréquentes à éviter

- Introduire des éléments **non décrits** dans la **description** (refus suffisance).
- Multiplicité d'indépendantes **sans unité**.
- **Ambiguïtés** ("environ")
- Multiplier les revendications **redondantes**.
- Décrire des avantages **sans caractéristiques techniques** correspondantes.
- Employer un **langage non juridique** ou trop scientifique.



RÉDACTION DES REVENDICATIONS

Exemples de revendication produit ou procédé



Revendication d'un procédé :

Procédé de préparation d'un article à couches multiples **comprenant** : a) la préparation d'un article comprenant A et B; b) l'isolation thermique de A; et c) le traitement de B pour former un article à couches multiples comprenant A et B.



Revendication d'une composition :

Composition d'agent de rinçage pour le séchage à froid de couverts en plastique, **comprenant** au moins 20% en poids d'un ou de plusieurs surfactants super mouillants.



Revendication d'un appareil:

Appareil Support de joint (100) pour machine rotative **comprenant** : un joint (110); une bague de garniture (120) couplée audit joint (110); et un appareil de déplacement (150) disposé dans un canal (130) pour le positionnement radial dudit joint (110) pour contrôler le débit d'un fluide (160) dans un conduit de fluide.

👉 Conseil pratique : Il est recommandé de commencer par rédiger une revendication indépendante robuste, puis de décliner progressivement des revendications dépendantes couvrant les variantes techniques essentielles.

Les erreurs fréquentes de rédaction

Erreur	Exemple	Correction
Trop générales / non supportées	"Dispositif pour toute détection chimique."	"Dispositif électrochimique pour la détection de métaux lourds....."
Manque de clarté	"Travailler à basse température."	"Une température inférieure ou égale à 10°C."
Mélange de catégories	Produit + procédé dans la même revendication.	Séparer les revendications (produit / procédé / usage).
Absence de liens hiérarchiques	Dépendantes mal reliées.	Utiliser "selon la revendication X" correctement.
Terminologie incohérente	"Capteur" dans le texte, "détecteur" dans les revendications.	Il faut uniformiser.
Inclusion de termes relatifs	Plus ou moins	Éviter ou définir précisément.
Absence de fondement	Revendication d'une variante non décrite.	Doit être soutenue par la description.
Non respect des règles de rédaction	Titre sans désignation technique, revendication mal formulée, figures	Respecter les règles de rédaction



PROCÉDURE DE DÉPÔT EN ALGÉRIE

La **procédure de dépôt** constitue une **étape déterminante dans la protection d'une invention**. Une demande de brevet correctement préparée et déposée dans le respect des règles légales permet de sécuriser les droits de l'établissement et des inventeurs, tout en évitant les risques de rejet ou de perte de nouveauté.

Dans le contexte académique algérien, le dépôt national d'une demande de brevet s'effectue auprès de l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 03-07 du 19 Jomada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003, relative aux brevets d'invention.

Constitution du dossier de demande de brevet



Dépôt auprès de l'INAPI

Modalités de dépôt

Dans le cadre académique, ce dépôt s'effectue obligatoirement par l'intermédiaire du **Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI)**. Ce dernier assure l'accompagnement du chercheur, la vérification préalable du dossier, ainsi que la coordination avec l'**INAPI**.

La demande de brevet peut être déposée selon les procédures en vigueur :

- directement auprès de l'INAPI,
- par voie électronique via la **plateforme officielle de dépôt en ligne** mise en place par l'INAPI.

La date de dépôt est essentielle, car elle :

- fixe la priorité de l'invention,
- marque le point de départ de la protection.

Paiement des taxes

Le dépôt est soumis au paiement de taxes officielles, notamment :

- taxe de dépôt,
- taxes annuelles (annuités) pour le maintien en vigueur du brevet.

Dans le cadre académique, ces aspects sont généralement pris en charge par l'établissement.

Dossier électronique à fournir

- ☐ Formulaire de dépôt signé par le chef d'établissement
- ☒ Mémoires descriptifs en arabe et en français
- ☒ Résumés en arabe et en français
- ☒ Revendications en arabe et en français et dessins, s'il y a lieu
- ☒ Quittance de paiement des taxes



EXAMEN DE LA DEMANDE DE BREVET ET DÉLIVRANCE

Examen de la demande



1. Examen formel

L'INAPI vérifie :

- la complétude du dossier,
- la conformité administrative,
- le respect des exigences légales.

Des corrections peuvent être demandées au déposant.

2. Examen technique

L'examen technique porte sur :

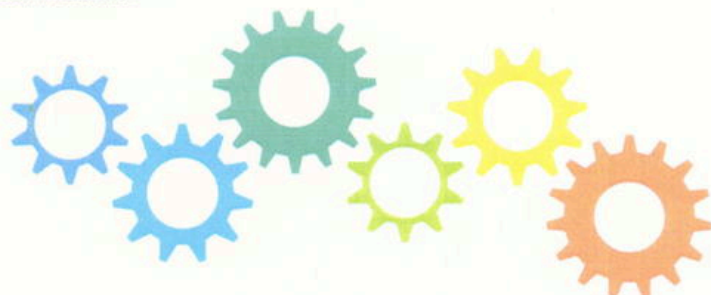
- la brevetabilité de l'invention,
- la clarté des revendications,
- la conformité aux exclusions légales.

Le déposant peut être amené à :
répondre à des notifications,
modifier les revendications.

*** 1 * Examen formel**
Vérification de la complétude et de la conformité administrative

Examen technique
Évaluation de la brevetabilité et de la clarté

Réponse du déposant
Réponse du déposant aux notifications



Demande de corrections
Demande de corrections au déposant si nécessaire

Notification au déposant
Communication des résultats de l'examen

Modification des revendications
Modification des revendications de brevet si nécessaire

Publication de la demande

Après un délai réglementaire, la demande de brevet est publiée.

À partir de cette publication :

- l'invention devient accessible au public,
- une protection provisoire peut être invoquée.

Délivrance du brevet

Si la demande satisfait à toutes les exigences :

- le brevet est délivré,
- le titre est inscrit au registre national,
- les droits exclusifs prennent pleinement effet.

La durée de protection est de 20 ans à compter de la date de dépôt, sous réserve du paiement des annuités.

Obligations après le dépôt

Le titulaire du brevet doit :

- payer régulièrement les annuités,
- exploiter ou valoriser l'invention,
- surveiller les éventuelles contrefaçons.





LE RECOURS ET LES VOIES DE CONTESTATION EN MATIÈRE DE BREVET

Le recours constitue une voie légale permettant au déposant ou au titulaire d'une demande de brevet de contester une décision prise par l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle, notamment en cas de rejet total ou partiel de la demande.

Il vise à garantir le respect des droits du déposant et à permettre un réexamen de la décision sur des bases juridiques et techniques.

Décisions susceptibles de recours

Un recours peut notamment être introduit contre :

- ✓ une décision de rejet de la demande de brevet,
- ✓ un rejet partiel de certaines revendications,
- ✓ une décision fondée sur l'absence de nouveauté, d'activité inventive ou d'application industrielle,



Dès que vous recevez le rapport d'examen de fond, **IL FAUT LE LIRE COMME UN EXAMINATEUR**

Exemple de rapport d'examen INAPI

III- Résultat de l'examen :	
☐ Invention considérée comme nouvelle	Art :
☒ Absence de nouveauté pour les revendications suivantes 1 à 6/6	Art : 4 ordonnance 03-07.
☐ Absence de clarté pour les revendications suivantes	Art :
☐ Description non claire	Art :
☐ Demande considérée comme complexe	Art :
IV- Documents considérés comme pertinents pour indiquer l'absence de nouveauté :	
References des documents avec indication des parties pertinentes	Revendication concernées
- DZ / P / 2022 / 663	1-6/6
V- Observations :	
Par conséquent, nous vous informons que les revendications suivantes 01 à 6/6 sont retirées et que ladite demande ne peut donner lieu à un brevet et ce conformément à l'article 28 de l'ordonnance 03-07 du 19 juillet 2003.	
VI- Le déposant dispose d'un délai de deux (02) mois (06 mois si la demande est considérée comme complexe) à partir de la date de notification pour présenter des observations et/ou pour transmettre à l'INAPI un nouveau jeu limitant ses revendications initiales. Ce délai peut être augmenté sur requête du demandeur ou de son mandataire. Passé ce délai la demande de brevet est réputée retirée et ne peut donner lieu à un brevet.	

DZ/P/2022/663 : un document pertinent : DP

Rôle du CATI dans la procédure de recours

Les CATIs peuvent :

- ✓ accompagner le déposant dans l'analyse de la décision de rejet,
- ✓ aider à la reformulation des revendications,
- ✓ orienter vers un conseil en propriété industrielle si nécessaire,
- ✓ assurer un suivi administratif du recours.



LE RECOURS ET LES VOIES DE CONTESTATION EN MATIÈRE DE BREVET

Comment bien répondre ?

Lire le rapport attentivement

Examiner attentivement le rapport d'objection

Créer un tableau

Organiser les revendications, les références et les différences

Modifier les revendications

Ajuster les revendications pour répondre aux objections

Déposer la réponse

Soumettre la réponse sur la plateforme des dépôts de brevets

☛ Lister toutes les objections dans un tableau :

- Numéro de l'objection
- Revendication concernée
- Document cité
- Arguments



Identifier les articles de loi

Reconnaître les articles de loi pertinents

Préparer des arguments

Développer des arguments techniques et juridiques

Expliquer les modifications

Fournir des explications claires pour chaque modification

Demander une séance de travail

Organiser une réunion avec les examinateurs si nécessaire

Délai et frais du recours

Le recours doit être introduit dans **un délai de deux (2) mois** à compter de la date de notification de la décision contestée par l'INAPI.

Le dépôt du recours est soumis au paiement de **frais fixés à mille (1 000) dinars algériens**.

Le non-respect du délai ou l'absence de paiement des frais entraîne l'irrecevabilité du recours.

Stratégie de réponse recommandée

Type d'objection	Stratégie de réponse recommandée	Exemple
Nouveauté (Art. 4)	Montrer une différence technique essentielle non divulguée dans DP.	"Le DP ne décrit pas la différence technique...."
Activité inventive (Art. 5)	Argumenter que la combinaison DP1 avec DP2 produit un effet inattendu ou synergique .	"La combinaison DP1+DP2 ne suggère pas la synergie entre caractéristique ou effet"
Clarté	Réécrire les revendications ou compléter la description pour définir les termes flous.	Exp: Ajouter : "Le terme 'biodégradable' se réfère à une perte de masse > 60 % après 6 mois selon norme ISO 14855."
Unité de l'invention (complexité)	Séparer en deux familles de revendications ou justifier leur lien technique commun.	Exp: revendiquer deux dispositifs : "Les deux dispositifs partagent la même structure caractéristique."
Soutien par la description	Ajouter des exemples ou détails expérimentaux manquants.	"valeurs ou caractéristiques citées dans les revendications et ne figurent pas dans la description."



DÉPÔT RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

La protection par brevet étant de nature **territoriale**, un brevet délivré en Algérie ne produit d'effets juridiques que sur le territoire national. Toutefois, dans un contexte de recherche académique orientée vers l'innovation, le partenariat industriel et la valorisation économique, il peut être nécessaire d'étendre la protection d'une invention au-delà des frontières nationales.

Le dépôt régional ou international permet ainsi de **préserver les droits de l'inventeur et de l'établissement** sur des marchés étrangers stratégiques, tout en bénéficiant de mécanismes procéduraux harmonisés.

Principe de priorité et délai de 12 mois

Après le dépôt d'une première demande nationale auprès de l'INAPI, le déposant bénéficie du **droit de priorité**, conformément à la Convention de Paris.

Principe clé :

- Le déposant dispose d'un **délai de 12 mois** à compter de la date de dépôt national pour étendre la protection à l'étranger.
- Les demandes ultérieures déposées dans ce délai sont réputées avoir **la même date de priorité** que la demande algérienne.

👉 Le respect de ce délai est essentiel pour préserver la nouveauté à l'international.

Le dépôt régional

Un dépôt régional permet d'obtenir, par une procédure unique, une protection dans plusieurs pays membres d'un même système régional de brevets.

Office régional	Zone couverte	Dépôt unique	Validation nationale
Office Européen des Brevets (OEB)	Europe	Oui	Oui
Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)	Afrique francophone	Oui	Non
Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle (ARIPO)	Afrique anglophone	Oui	Oui
Office de Brevets du Conseil de Coopération du Golfe (GCC Patent Office)	Pays du Golfe	Oui	Variable

Avantages du dépôt régional

Simplification

Simplification des démarches administratives.

Réduction des coûts

Réduction des coûts par rapport à des dépôts nationaux multiples.

Harmonisation

Harmonisation des procédures d'examen.



DÉPÔT RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Le dépôt international selon le Traité de Coopération en matière de Brevets (PCT)

Le Traité de Coopération en matière de Brevets (PCT), administré par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), permet de déposer une **demande internationale unique**, produisant des effets dans un grand nombre de pays.

Le PCT ne délivre pas de brevet international, mais facilite l'accès aux phases nationales.

Phases du dépôt PCT ★ 1 ★



Choix de la stratégie de protection à l'international

Le choix entre dépôt régional, PCT ou dépôts nationaux directs dépend de plusieurs facteurs :

- potentiel économique de l'invention,
- secteurs d'application visés,
- pays ciblés pour l'exploitation,
- capacités financières de l'établissement,
- existence de partenaires industriels.

Le dépôt PCT est un outil stratégique de décision, et non une fin en soi.



Avantages du PCT





DÉPÔT RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Rôle du CATI dans le dépôt international

Le CATI intervient notamment pour :

- informer sur les options de protection à l'étranger,
- gérer les délais de priorité,
- coordonner avec les structures nationales et internationales,
- accompagner la décision stratégique de dépôt.

Le CATI joue un rôle déterminant dans l'analyse et l'orientation stratégique.

Cas pratique

Cas pratique : Extension internationale d'une invention académique

Une université algérienne développe un procédé innovant de dessalement de l'eau. Après identification de l'invention et évaluation de son potentiel industriel, l'établissement décide d'engager une stratégie de protection progressive.

Stratégie adoptée :

1. Dépôt national auprès de l'INAPI
2. Dépôt PCT dans le délai de 12 mois
3. Recherche de partenaires industriels
4. Entrée en phase nationale dans les pays ciblés

Résultat : sécurisation des droits et attractivité accrue pour les investisseurs.

La maîtrise des délais est aussi importante que la qualité technique de l'invention.

Un bon accompagnement CATI permet d'anticiper, de planifier et de sécuriser les droits de l'établissement.

Points clés à retenir



Brevet territorial

Le brevet est territorial, ce qui signifie qu'il n'est valable que dans le pays où il a été accordé.

Le délai de priorité de 12 mois est crucial pour déposer des demandes de brevet dans d'autres pays.

Délai de priorité



PCT stratégique

Le PCT est un outil stratégique, pas un brevet lui-même.

Le CATI est un acteur central de l'accompagnement des inventeurs dans le processus de demande de brevet.

CATI central



Délais spécifiques au dépôt PCT

Événement	Délai
Dépôt avant publication	Impératif
Délai de priorité	12 mois
Publication de la demande	18 mois
Entrée en phase nationale (PCT)	30 mois
Durée de protection	20 ans
Annuités	Annuelles

Bien que la procédure de dépôt puisse être centralisée au niveau régional ou international, la décision finale de protection reste, dans la plupart des systèmes, de la compétence de chaque État, qui applique ses propres règles juridiques.



VALORISATION ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

La protection d'une invention par brevet **ne constitue pas une finalité en soi, mais un levier stratégique** en vue de sa valorisation économique, industrielle ou sociale. Une fois le brevet déposé, il est essentiel d'identifier les voies les plus appropriées pour transformer le résultat de la recherche en application concrète, en tenant compte du potentiel technologique, du marché ciblé et des objectifs de l'inventeur ainsi que de l'institution.



Stratégies de valorisations



Rôle du CATI dans la valorisation

En collaboration avec les autres interfaces technologiques de l'institution le CATI accompagne :

- ✓ La protection des résultats
- ✓ La recherche de partenaires industriels
- ✓ La négociation et signature des contrats
- ✓ Le suivi des revenus et la répartition au profit de l'inventeur



Accord de licence

L'**accord de licence** constitue l'un des principaux outils de valorisation des inventions protégées par brevet. Il permet au titulaire des droits d'autoriser l'exploitation de son invention par un tiers, dans des conditions juridiquement et économiquement encadrées. La maîtrise des clauses essentielles d'un accord de licence est indispensable afin de sécuriser les droits des parties, prévenir les litiges et assurer une exploitation efficace et durable de l'invention.

Clauses essentielles dans un accord de licence

Type de licence

Précise si la licence est exclusive, non exclusive ou co-exclusive



Durée de la licence

Fixe la durée d'exploitation, généralement liée à la durée de validité du brevet



Obligations des parties

Décrit les engagements du concédant et du licencié



Améliorations et développements futurs

Précise le régime juridique des améliorations apportées à l'invention licenciée



Résiliation

Établit les conditions et modalités de résiliation de l'accord



Objet de la licence

Définit précisément les droits concédés



Champ territorial

Détermine les pays ou régions dans lesquels la licence peut être exploitée



Conditions financières

Précise les redevances, paiements forfaitaires, modalités de paiement et éventuels minima garantis



Confidentialité

Protège les informations techniques, scientifiques et commerciales échangées



Responsabilité et garanties

Définit les limites de responsabilité et les garanties accordées par chaque partie



Règlement des litiges

Précise la loi applicable et le mode de règlement des différends (juridiction compétente ou arbitrage)

Point clé :

Un accord de licence doit être rédigé avec l'appui d'un spécialiste en propriété intellectuelle afin d'assurer un équilibre entre valorisation économique et protection juridique de l'invention.



RESSOURCES OFFICIELLES ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Ressources officielles de l'INAPI

Les étapes de dépôt d'une demande de brevet ainsi que les recommandations pour la rédaction d'un brevet sont expliquées en détail **sur le site de l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI)**.

Vous trouverez ci-dessous des **liens directs vers les pages pertinentes du site de l'INAPI**, accompagnés de captures d'écran illustrant les informations clés.

Ces ressources complètent les explications fournies dans ce guide et permettent d'accéder aux textes officiels, aux modes opératoires et aux formulaires à jour.

Déposer une demande de brevet

<https://e-services.inapi.org/patentFilingInfo>

The screenshot shows the INAPI website interface. At the top, there is a navigation bar with the INAPI logo and various service links. Below this, a red banner highlights the 'BREVET' section. The main content area is titled 'Déposer un Brevet' and includes a brief introduction about the deposit process, followed by a list of steps. A sidebar on the right offers additional resources and social media links.

in pi Institut National Algérien de la Propriété Industrielle

INAPI - NOS SERVICES - ÉCOUTE CLIENT - STATISTIQUES - BOP - MANDATAIRES - EMBLEMES - Français - INSCRIPTION - CONNEXION

BREVET

Déposer un Brevet

Avant le dépôt de la demande de brevet, nous vous conseillons de procéder à une recherche d'antériorité, moyennant une taxe d'un montant de deux mille quatre cents dinars (2400.00 DA) par objet de recherche.

- **Étapes pour déposer un brevet**
- Ouvrir un compte sur le site web de l'INAPI, ou se connecter sur votre espace si vous possédez déjà un compte.
- Cliquez sur la rubrique brevet sur le tableau de bord, puis sur « Nouveau dépôt ».
- Remplir les champs requis avec les informations nécessaires.
- Insérer les documents nécessaires au dépôt du brevet tels que:
 - Mémoires descriptifs en langue nationale traduits en 2 exemplaires en langue française
 - Résumé des mémoires descriptifs

Voir Aussi

- Qu'est-ce qu'une invention ? un brevet ?
- Pourquoi les brevets sont-ils importants ?
- Déposer un Brevet
- Inscription brevet
- Sans Brevets
- Comment Rédiger un brevet ?

in pi Algerian National Institute of Industrial Property - INAPI

21,213 followers

Share the page

Algerian National Institute of Industrial Property - INAPI

Rédiger une demande de brevet

https://e-services.inapi.org/doc_brevet

The screenshot shows the INAPI website interface for the 'Comment Rédiger un brevet ?' section. It features a grid of PDF documents available for download, each with a red 'PDF' label. A sidebar on the right encourages users to provide feedback.

in pi Institut National Algérien de la Propriété Industrielle

INAPI - NOS SERVICES - ÉCOUTE CLIENT - STATISTIQUES - BOP - MANDATAIRES - EMBLEMES - Français - INSCRIPTION - CONNEXION

Comment Rédiger un brevet ?

Cliquez sur ce lien pour accéder à une vidéo explicative

PDF
Exemple 1 - Memoire descriptif- dispositif.pdf
Fichier PDF

PDF
Exemple 2 - Memoire descriptif- procede.pdf
Fichier PDF

PDF
Exemple 3 - Memoire descriptif- produit.pdf
Fichier PDF

PDF
Formulaire de depot de dessin et modele.pdf
Fichier PDF

PDF
Guides Brevets.pdf
Fichier PDF

PDF
depot et recherche de marque.pdf
Fichier PDF

PDF
نموذج لبراءة الاختراع.pdf
Fichier PDF

PDF
نموذج ملحق بطلب براءة اختراع.pdf
Fichier PDF

Donnez votre avis
Aidez nous à rendre ce site meilleur !
Partagez vos impressions, idées ou suggestions en cliquant ici.



RESSOURCES OFFICIELLES ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Ressources officielles de l'OMPI

Les étapes de dépôt d'une demande de brevet ainsi que les règles de rédaction sont également expliquées de manière détaillée sur le site officiel de l'**Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)** (au niveau international).

Les liens ci-dessous, accompagnés de captures d'écran, permettent d'accéder à des ressources fiables, à jour et reconnues par les offices de propriété industrielle.

Manuel de l'OMPI pour la rédaction des demandes de brevet

<https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/wipo-pub-867-23-fr-wipo-patent-drafting-manual.pdf>



Procédure PCT et extension internationale



PCT – The International Patent System

The Patent Cooperation Treaty is the international patent system managed by WIPO. Find out how to seek patent

[PCT system](#)

Base de données de brevets (PATENTSCOPE)

<https://patentscope.wipo.int/search/fr/search.jsf>

OMPI

Aide Français Connexion au portail de P.I.

Accueil PATENTSCOPE Recherche

30 Résultats Commentaires Recherche Options de navigation Outils Paramètres

PATENTSCOPE Recherche simple

PATENTSCOPE vous permet d'effectuer une recherche dans 125,6 millions de documents de brevets dont 5,3 millions de demandes internationales de brevets publiées (PCT). Informations détaillées sur la couverture

La publication PCT 01/2026 (2 janvier 2026) est désormais disponible ici. La prochaine publication PCT 02/2026 est prévue pour le jeudi 8 janvier 2026. Plus

Decouvrez les dernières actualités et fonctionnalités de PATENTSCOPE

Chat en direct PATENTSCOPE

Accueil

Page de couverture

Formulaires de recherche

Exemples de requêtes



ANNEXE : MODÈLE DE RECOURS SUR EXAMEN BREVET



En-tête et logo université/CATI/Ref du document

MODELE DE RECOURS SUR EXAMEN D'UNE DEMANDE DE BREVET

(Conformément à l'Ordonnance n° 03-07 relative aux brevets d'invention et à ses textes d'application)

I. Données relatives à la demande de brevet faisant l'objet du recours

□ Numéro de la demande de brevet, Date de dépôt, Titre de l'invention, Noms des inventeurs, Déposant(s), Référence et date du rapport d'examen.

II. Introduction

Conformément aux dispositions de la législation algérienne en matière de protection des inventions, notamment l'Ordonnance n° 03-07, le présent recours vise à contester, de manière motivée, les conclusions du rapport d'examen relatif à la demande de brevet susmentionnée.

Ce recours s'appuie sur une analyse technique et juridique approfondie, fondée sur une comparaison détaillée entre les revendications de la demande de brevet et celles des documents de l'état de la technique cités lors de l'examen.

- Introduire de manière générale et concise l'invention, objet du recours, son caractère nouveau et inventif ainsi que les arguments qui seront présentés pour le défendre

III. Présentation des arguments sous forme de tableau comparatif

Les revendications du brevet/document pertinent	Les revendications de la demande de brevet	Arguments techniques et juridiques démontrant les différences substantielles au niveau des revendications
Revendication 1	Revendication 1	Argument 1 Argument 2,
Revendication 2	Revendication 2	Argument 1 Argument 2,
Revendication 3	Revendication 3	Argument 1 Argument 2,

NB : Les similitudes invoquées peuvent concerner, par exemple, une revendication spécifique d'un brevet de référence (revendication 3) comparée à une revendication différente de la demande contestée (revendication 1), ou toute autre combinaison pertinente. Cette identification repose sur une lecture attentive des revendications et sur leur interprétation technique réelle, et non sur une simple ressemblance formelle ou rédactionnelle.

IV. Conclusion

Exemple : Au vu des arguments développés, il ressort clairement que les revendications de la demande de brevet contestée présentent des caractéristiques techniques distinctives, satisfont aux critères de nouveauté et d'activité inventive, et ne constituent ni une reproduction ni une imitation des brevets de référence cités.

□ En conséquence, il est sollicité la révision du rapport d'examen et l'acceptation de la demande de brevet conformément à la réglementation algérienne en vigueur.

Date et lieu/Signature



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Première édition